

ENTRE NOUS



Bulletin d'Information de l'Association Amicale des Résidents de Châtel - 161, Chemin de l'Etringa - 74390 CHÂTEL

www.residentschatel.fr - contact@residentschatel.fr

Le Mot du Président

Nous sommes à quelques semaines des grandes vacances et nous allons nous retrouver avec grand plaisir dans notre belle région de Châtel. Pour cet été 2011, Christiane s'est de nouveau mobilisée pour nous faire vivre des moments de détente, de sorties sportives ou culturelles et de convivialité. Notre traditionnelle réunion d'été aura lieu le 8 août et nous espérons vous y voir nombreux. Vous trouverez dans les pages suivantes le détail de toutes les sorties qui vous sont proposées mais également sur notre site Internet : www.residentschatel.fr Nous vous invitons à vous inscrire dès que possible aux activités qui vous intéressent, certaines étant limitées en nombre de place.

En ce qui concerne notre site Internet, notre ami Alain Mamoiton qui s'en occupe fort bien nous a indiqué qu'il n'avait plus d'appartement à Châtel et qu'il souhaitait avoir un successeur pour la tenue de notre site. La vie du site est évidemment essentielle, je demande à celles ou ceux qui en ont la compétence de bien vouloir prendre contact avec moi pour assurer la suite. Alain Mamoiton a indiqué qu'il était tout prêt à aider la personne qui acceptera pour la phase de mise en route. Merci d'avance de votre aide.

Le concours de logo est maintenant terminé, 23 logos différents nous ont été proposés. Le vote sur le site a permis à une cinquantaine de personnes de prendre position. Les réponses ne sont pas suffisamment tranchées. Le comité travaille sur les différents projets et fera prochainement une synthèse entre les différentes propositions. Nous vous communiquerons le nouveau logo dès qu'il aura été arrêté.

Il reste une cinquantaine de cotisations qui n'ont pas été réglées. Je demande aux retardataires de bien vouloir s'en acquitter rapidement afin de faire face à nos obligations et d'avoir un budget en équilibre, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Merci à eux.

Dans l'attente de vous retrouver nombreux à Châtel cet été, je vous souhaite de très bonnes vacances.

Christian OUVIGNEUR

NOUVEAUTÉS

➤ Au centre de balnéothérapie « LA FÉE BIEN-ÊTRE » à la résidence LA FLÈCHE D'OR à CHATEL.

Après une ballade venez découvrir un monde de détente et de bien être.

Le SPA vous offre de retrouver sourire et légèreté dans un décor de bois et de pierre

➤ Après de grandes modifications « LES BAINS THERMAUX » de VAL D'ILLIEZ sont à nouveau ouverts.

Profitez de votre séjour à CHATEL pour vous rendre à VAL D'ILLIEZ (Suisse) à une quinzaine de kilomètres de CHATEL véritable oasis de bien-être.

Enquête publique sur le projet de modification n°9 du P.L.U.

M. le Maire de la Commune de Châtel a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n°9 du P.L.U.

A cet effet Mr BARRE Florent conseiller en aménagement, a été désigné par la présente au tribunal administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de CHATEL du 20 juin 2011 au 22 juillet 2011 aux jours et heures d'ouverture ainsi que le samedi 9 juillet 2011 de 9 heures à 12 heures.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :

Lundi 20 juin 2011 de 9 heures à 12 heures

Mercredi 29 juin 2011 de 14 heures à 17 heures

➤ ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

- 2 août Concours pétanque suivi d'un repas
- 5 août Fondation GIANADDA (Monet)
- 8 août Réunion d'information "LE CONTREBANDIER"
- 10 août Croisière avec la barque LA SAVOIE
- 11 août Excursion à BARME
- 17 août Excursion vers BRAITAZ
- 19 août Excursion à UBINE
- 24 août Excursion circuit des crêtes

➤ PROGRAMME DE CHATEL TOURISME

Mois de juillet

- 13 Concert « LES PRETRES EN CONCERT » à 21 h.
- 14 Célébration Fête Nationale
Spectacle pyrotechnique son et Lumière lac de Vonnes suivi d'un grand bal (gratuit - 20h).
- 17 Concert ECHO ALPIN – 18h30
- 24 Montée cycliste du col de Bassachaux dès 8h30
- 26 Concert lyrique air d'opéra - entrée gratuite
- 27 Concert flute et orgue - 21h
- 29 Concert « CHOUCAS »

Mois d'août

- 1 FETE NATIONALE SUISSE – MORGINS
- 2 Fête folklorique SABAUDIA
- 6 Concert ECHO ALPIN - 21 h
- 7 FETE DE LA SAINT LAURENT
- 11 Concert flute violoncelle et harpe
- 14 Grande brocante dans le village
- 16 Concert flute de pan – 21 h
- 17 Concert folklore Magali TOCHON yodleuse
- 18 grande braderie des commerçants
- 21 Belle Dimanche fête des alpages
- 17 au 28 . . . TRIAL 4X4
- 29 au 4.9 . . . Championnat du Monde MOUNTAIN BIKE

Pour plus d'informations, veuillez vous renseigner chez CHATEL TOURISME.

Samedi 9 juillet 2011 de 9 heures à 12 heures

Vendredi 22 juillet 2011 de 14 heures à 17 heures

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification du P.L.U. pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique :

M. le Commissaire enquêteur – enquête publique sur la modification n°9 du P.L.U. – mairie de Châtel – 109 route du centre – 74390 CHATEL

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

Nicolas RUBIN – Maire de CHATEL

**Ecoutez Radio Châtel
sur internet !
www.sarlaltipub.com**



PROGRAMME D'ANIMATION DE L'ASSOCIATION

1 - TOURNOI DE PÉTANQUE – le mardi 2 août à 15 heures

Comme chaque année rendez vous à 15 heures sur le terrain de sport du restaurant de LOY pour les joueurs de pétanque.

Menu proposé : fondue savoyarde – charcuterie – dessert OU Salade composée-escalope savoyarde – légumes - dessert

Avec ¼ de vin par personne au prix de 22 € - A REGLER SUR PLACE

Vers 19 heures remise de prix aux heureux gagnants qui sera suivi d'un apéritif vers 19 heures offert par Mr VESIN.

2 - FONDATION GIANADDA à MARTIGNY (Suisse)

Exposition MONET – vendredi 5 août à 13h30

Une fort belle exposition sur Claude MONET – qui est reconnu comme étant l'un des créateurs de l'impressionnisme, et il fut le plus convaincu et le plus constant de tous les peintres impressionnistes en même temps que le début de file du mouvement impressionniste.

Depuis ses débuts comme artiste, il fut encouragé à toujours écouter et transmettre ses perceptions et toutes les critiques qu'il dut subir ne l'éloignèrent jamais de cette quête.

Claude MONET naquit à PARIS en 1884 mais toutes ses impressions d'enfant et d'adolescent sont liées à la ville du HAVRE où sa famille déménagea en 1845.

Prix de la visite en groupe : 14 € - A REGLER AU DÉPART



3 - RÉUNION D'INFORMATION – le lundi 8 août 2011 à 10 heures

Au Restaurant « LE CONTREBANDIER » - 973, route de Vonnes- à CHATEL

Cette réunion d'information aura lieu au restaurant LE CONTREBANDIER, Mr Roger RUBIN nous accueillera.

Programme de 10 à 12 heures : réunion d'information où les responsables de l'association feront un compte rendu des activités de cet hiver et donneront des détails sur les sorties prévues pour cet été. Invités : Mr Nicolas RUBIN, Maire de Châtel ; des responsables de l'Office de Tourisme, de la SAEM et des responsables des Portes du Soleil, qui voudront bien répondre à vos questions.

De 12 heures à 12h30 apéritif offert par l'Association puis à 13 heures le repas sera servi.

Monsieur Roger RUBIN vous propose le menu suivant : salade montagnarde – rôti de bœuf accompagné de ses légumes – fromage – parfait glacé – café – ¼ de vin rouge ou rosé -

Au prix de 25€ tout compris. A REGLER SUR PLACE

N'hésitez pas à inviter des amis résidents qui ne connaissent pas encore notre association à participer à cette réunion d'information - ils seront les bienvenus. **NOUS VOUS DEMANDONS DE BIEN VOULOIR RESPECTER LES DATES D'INSCRIPTION** soit le 28 juillet 2011 pour la bonne organisation du restaurateur – Au-delà de cette date, aucune inscription ne pourra être prise en compte. Nous vous remercions pour votre compréhension.

4 - CROISIÈRE SUR LA BARQUE « LA SAVOIE » EVIAN

le mercredi 10 août à 10 heures

Départ lac de Vonnes pour l'organisation du covoiturage – Rendez vous à 10 heures – Repas libre à EVIAN soit pique nique au bord du lac, soit repas dans un restaurant selon votre choix – **mais impérativement rendez vous à l'embarcadère de « LA SAVOIE » à EVIAN à 13h 45.- départ à 14 heures précises.**

Nous vous conseillons de mettre votre voiture dans un parking à proximité de l'embarquement (Parking du Port – Parking HILTON - parkings payants) ou vous pouvez aussi monter à NEUVECELLE (parking gratuit) et descendre à EVIAN avec la crémaillère.

Nous espérons que cette année, le beau temps nous accompagnera pour cette journée.

Nous avons choisi, de faire cette croisière avec les voiles, mais cette sortie ne pourra se faire que pour 38 personnes sur le bateau avec les voiles.... ! Seront inscrits à ce voyage **les 38 premiers inscrits au prix de 21 € par personne –paiement par chèque avec votre inscription.** Un seul voyage a été programmé cette année.



C'est une Association qui organise ces sorties. L'usage de la SAVOIE est uniquement commercial. L'embarcation, qui a troqué son moule carré pour une coque plus effilée et ses voiles rectangulaires pour des voiles latines transporte du sable, du bois puis de la pierre (à partir de 1900) des carrières de Meillerie jusqu'aux portes de Genève. On peut alors entasser jusqu'à 180 tonnes de cailloux sur la barque. L'âge d'or de la barque s'étendra jusqu'à la fin de la première guerre mondiale.

En 1990 trois chablaisiens constatent qu'avec la SAVOIE une partie du patrimoine chablaisien s'est envolé et le regrettent. C'est pour cette raison qu'ils montent une association « MEMOIRE DU LEMAN » avec l'objectif de faire renaitre la SAVOIE. Après 7 années de négociation et trois de chantier la SAVOIE reprend enfin l'eau, et rien ne permet de le distinguer de son aîné.

5 - SORTIE à BARME / CHAMPERY - le jeudi 11 août

Situé au bout du Val d'Illeiez à quelques kilomètres du col de Cou, faisant frontière avec la Haute Savoie, le plateau de BARME vous offre un panorama grandiose – le massif des Dents du Midi 3.257m, la Chaîne des dents blanches 2.756 m et la dent de Bonaveau sauront vous envoûter de leurs pics majestueux. Pâturages parsemés de fleurs et courus de torrents, forêt de sapins, où s'égareront quelques feuillus raviront vos sens émerveillés.

Lieu de repos par excellence, loin de l'agitation citadine, à proximité de nombreuses activités.

Véronique, Jean Christophe et leur équipe vous accueilleront sur l'Alpe pour un moment privilégié et authentique.

Repas proposé par Véronique de la **CANTINE des DENTS BLANCHES** : une salade mixte – une fondue au fromage – une tartelette aux myrtilles – et un café ou pour ceux qui n'aiment pas la fondue : une assiette valaisanne **au prix de 27€50.**

A PAYER SUR PLACE

Pour les marcheurs, à 1h30 de Barme 1.492 m. une belle montée vers le col de Bretolet 1.921m est un des plus importants passages d'oiseaux migrateurs des Alpes. C'est la raison pour laquelle une station ornithologique gérée par le Centre de Sempach y a été installée. D'août à octobre, on peut observer dans la région frontalière du col de Bretolet/col de Cou des milliers de rapaces et des millions de passereaux en route vers le sud. Chaque année entre juillet et octobre, on peut y observer des milliers d'oiseaux en route vers le bassin méditerranéen ou vers l'Afrique. Les ornithologues font un travail fort intéressant, et vous pourrez voir leur travail avec les oiseaux (attraper les oiseaux dans les grands filets, les mesurer, les peser, et les baguer et noter les différentes espèces..) et vous pourrez pique niquer au sommet du col dans un endroit merveilleux ou redescendre vers Barme à la Cantine des Dents Blanches. Il vous est conseillé d'être bien chaussé et pour une meilleure observation des oiseaux n'oubliez pas vos jumelles. Il faut compter environ 4 heures Aller retour départ BARME – col de Bretolet en prenant un petit casse croûte au col pour reprendre des forces et redescendre vers Barme – Des explications plus précises avec un plan de la région vous seront remis lors de la réunion d'information.

Mais si vous n'avez pas envie ou pas la santé pour grimper jusqu'au Col de Bretolet, il y a d'autres petites marches autour de la **Cantine des DENTS BLANCHES.**

Mais pour les personnes qui peuvent marcher il est conseillé de monter voir les ornithologues.. !

A quelques pas de la cantine des Dents blanches, le rocher de Barme est équipé d'un superbe site d'escalade capable de satisfaire aussi bien les débutants que les as du libre.



6 - Excursion vers BRAITAZ – lac d'Arvoin et repas à l'auberge « LE MOUSSERON » le mercredi 17 août 2011



C'est un magnifique endroit, bien connu par tous ceux qui font du ski non loin de CHATEL, dans un magnifique endroit avec une belle vue sur les sommets à LA CHAPELLE D'ABONDANCE au restaurant LE MOUSSERON.

Vous pourrez monter en télécabine au départ de la PANTIAZ ou prendre la voiture jusqu'au restaurant.

Pour les marcheurs qui seront partis plus tôt, vers le lac d'Arvoin, avec Claude HINDRYCHX, ceux-ci pourront nous rejoindre au restaurant ou pique niquer – selon leur choix. Un maximum de 45 personnes dans la salle..

Pour les personnes qui marchent mal, il vaudra mieux prendre la voiture, non la télécabine, car il y a une petite descente après la télécabine.

Le restaurateur nous propose un menu tout compris : Melon jambon – filet mignon de porc – crozet et rösti – dessert aux 4 fruits rouges – café – ¼ de vin pour 25 € - **A PAYER SUR PLACE** -

7 - Excursion à UBINE – avec repas chez MAITE – le 19 août

Qui ne connaît pas UBINE ? cela fait plusieurs années que nous allons chez Maïté qui nous reçoit toujours très bien dans son nouveau restaurant au pied du mont chauffé dans un panorama magnifique. Et quel plaisir que de se retrouver les uns qui auront marché péniblement à travers des magnifiques cols, les autres qui auront fait le chemin en voiture et qui arriveront décontractés.... ! Nous passerons ensemble une très belle journée dans une fort bonne ambiance... Repas surprise avec peut être une spécialité de Mr CHATEL (fidèle adhérent) une andouillette... ! Pour un maximum de 50 personnes.....



8 – RANDONNEE sur les crêtes de cols franco Suisse – le mardi 24 août (organisée par Claude HINDRYCHX)

Cette randonnée avait déjà été programmée l'année dernière mais avec la pluie et le mauvais temps elle n'avait pas eu lieu.

Aussi remettons nous cette randonnée à l'ordre du jour cette année. Rendez Vous départ télécabine de SUPERCHATEL direction MORCLAN - Il faudra rester groupés pour obtenir un prix de groupe – ou prendre pour 6 € l'aller –retour formule journée avec le Multipass. Prévoir un pique nique + la gourde et friandises pour éviter des « coups de pompe »

Niveau de difficulté de cette randonnée : moyen sur la plus grande partie du parcours avec quelques passages difficiles.

QUOI DE NEUF À CHÂTEL ?

Extraits des journaux LE DAUPHINE et le MESSAGER

EN MONTAGNE AVEC BÉATRICE ET MICHEL

Le 4 juin, l'emmontagnée au Mouët, à près de 1.800 m d'altitude sera placée sous le signe de la tradition, de l'authenticité et des couleurs avec Michel et Béatrice CRUZ. Emmontagner signifie « monter en montagne ». C'est ce que font les agriculteurs en pays de montagne au printemps. Cela signifie également quitter le village avec la famille, les troupeaux les animaux de compagnie, les équipements qui serviront à poursuivre l'activité en alpages et passer tout l'été ainsi qu'une grande partie de l'automne, ce, jusqu'à ce que les premières neiges fassent leur apparition en altitude. Cette étape annuelle s'inscrit dans un contexte agropastoral chronologique car, dans un premier temps, ils « emmontagnent » (montée en alpages) puis ils remuent (ils changent d'alpages pendant l'été) pour avoir une herbe de qualité pour leurs bêtes, et en automne, ils « démontagnent » avec l'arrivée des premières neiges (ils quittent la montagne pour revenir au village et y passer l'hiver.)

Le trajet se fait à pied ou à l'aide d'un moyen de locomotion adapté sur les sentiers. L'arrivée est prévue vers 12h30 au chalet du Mouët qui se transforme alors en un lieu de convivialité où l'on s'arrête volontiers pour déguster un repas champêtre, préparé par Béatrice.

PRÈS DE 6000 PERSONNES ONT APPLAUDI CHRISTOPHE MAÉ

Pour clore sa saison, Châtel avait fait le pari de faire venir Christophe MAÉ en concert au pied des pistes sur le site de Pré-la-Joux. Pari gagné avec celui qui a battu tous les records de vente d'albums en 2007 et fut la révélation aux victoires de la musique en 2008 ; et qui fut nommé dans la catégorie artiste masculin de l'année en 2011. Ce concert événement de printemps, cadeau de Pâques de la station a été grandiose avec une scène de 18m par 14m sur un site de 22.000 m² qui a accueilli avec le concours d'une centaine de bénévoles près de 6.000 personnes toutes générations non confondues. La pluie qui a fait son entrée sur scène vers 18 heures n'a douché en rien l'enthousiasme du public largement sollicité par le chanteur pour participer à son tour de chant qui s'est clôturé à la surprise générale par un feu d'artifice.



LE BUDGET 2011 VOTÉ SANS OBSTACLE

Dans le cadre du dernier conseil municipal relatif aux finances de la commune, il fut question des recettes fiscales de la commune. Les taxes d'imposition et les taxes directes locales ont amené un produit de 5.527.277€ au titre de l'année 2011, soit une croissance de 2,7% au regard de 2010.

Un changement intervient en 2011 avec l'augmentation de la taxe d'habitation de 22,82% à 29,63% décidée par le département. L'incidence de ce nouveau pourcentage devrait toutefois rester infime (2%) pour les contribuables en raison de la neutralisation de ses effets par le calcul d'imposition de la taxe d'habitation.

Au chapitre des dépenses, la situation laisse apparaître un excédent qui vient, en partie, compenser le déficit de la section d'investissement. Néanmoins l'excédent de 2.672.406 € dégagé de l'exercice 2009 a permis de ne pas souscrire d'emprunt en 2010 et permet d'assainir de façon générale, les compteurs municipaux. Quant au budget communal 2011 qui s'élève à 25.157.000€, son vote n'a rencontré aucun obstacle parmi les élus châtellans.

UN BASSIN DE RÉTENTION A L'ENTRÉE DE L'ÉGLISE

L'église Saint Laurent qui a fêté ses 100 ans en 2008 est une pièce majeure du patrimoine châtellan. La commune met tout en œuvre pour préserver au mieux ce bien exceptionnel. Si à l'automne dernier, des travaux avaient été entrepris pour faciliter son accès aux personnes à mobilité réduite, elle connaît ce printemps des travaux au niveau de l'entrée principale. En effet, le passage des nombreux visiteurs en hiver, et l'eau ainsi que le sel sous leurs chaussures, ont endommagé le tapis et le parquet de l'entrée. Les services techniques de la commune installent actuellement un bassin de rétention fabriqué par l'entreprise Gilles MOUTHON de LA CHAPELLE d'ABONDANCE. Ce bassin sera recouvert d'un tapis et équipé d'un tuyau d'évacuation qui permettra à l'eau et au sel de s'écouler à l'extérieur. En comptant les matériaux, les travaux de régie et l'installation par les services techniques, le coût global de ces travaux s'élève à 2.720 €.

PRÉVENTION DES RISQUES : UN SYSTÈME D'ALERTE AUTOMATISÉ

À peine achevée l'enquête publique du plan de protection des risques naturels, la commune devrait mettre en place d'ici la fin de l'année un système d'alerte automatisé à destination des habitants. Pour se faire, et rendre efficace, il est prévu de constituer une base de données de contacts qui seraient informés par téléphone ou SMS des situations nécessitant une information à la population dans le cadre du plan communal de sauvegarde qui sera rédigé dès cet automne. Toujours dans un souci d'information, il sera rédigé et communiqué à la population un document d'information, communal sur les risques majeurs qui décrira avec précision les risques présents sur Châtel, avec une présentation de leurs conséquences prévisibles pour les personnes, les biens et l'environnement.

Ce document exposera également les moyens de la ville pour appliquer ces mesures de prévention, de protection et de sauvegarde. Par le biais de son bulletin estival d'information municipal, la municipalité distribuera un formulaire à remplir et à retourner en mairie à des fins d'enregistrement des personnes souhaitant être informées des risques et de tous autres messages à caractères importants, qu'ils soient météorologiques, nivologiques, naturels, technologiques ou sécuritaire.

LE CHAMPLAN : taux de remplissage satisfaisant et travaux d'aménagement

Pour mémoire, le bâtiment situé à Abondance, appartient à la mairie de CHATEL pour l'accueil des employés saisonniers de la station. Acheté à la commune du Pré-Saint Gervais en 2005 pour le montant de 380.000 € il an, depuis fait l'objet de nombreux travaux pour près de 980.000 € afin d'être aujourd'hui pleinement opérationnel. Il propose 37 studios de 15 à 28 m² pour des loyers allant de 280 à 470 € selon la surface, déjà réservés à hauteur de 50% en vue de la prochaine saison estivale.

La municipalité entend poursuivre ses aménagements concernant le Champlan avec, après la création d'un parking la réalisation par les services techniques de Châtel de travaux de raccordements des eaux usées à l'assainissement collectif et la destruction des fosses septiques existantes. Un aménagement paysagé est également prévu autour de la maison collective.

PRIX DE L'EAU POTABLE

Dans le Chablais les abonnés ne sont pas logés à la même enseigne. Selon les communes, les syndicats intercommunaux et les communautés de communes, les prix varient parfois du simple au double ! Plus étonnant encore, au sein d'un même syndicat des différences peuvent apparaître ! Exemple : à Allinges : 4,06 € le m³ – à Bons-en-Chablais : 3,82 € – à Thonon les Bains : 3,45 € – à CHATEL : 3,20 € le m³.

Enquête nationale sur le prix de l'eau tout est disponible à cette adresse : www.prixdeleau.fr